

mares et prés salés en danger



Prairies de Marsal en période sèche

Les mares et prés salés sont des milieux fragiles qui sont notamment sensibles aux variations des niveaux hydriques et de salinité. Leur surface a diminué d'un tiers dans la vallée de la Seille ces 30 dernières années.

L'exploitation agricole des prairies halophiles est certes nécessaire au maintien de ces milieux, néanmoins l'intensification de cette activité peut conduire à la dégradation voire à la disparition de ce patrimoine.

une fragilité extrême

- ▶ Le drainage de ces milieux humides influe sur la végétation et peut conduire à la disparition des prés salés.
- ▶ Une fertilisation azotée élevée mène à la régression des espèces halophiles au profit d'espèces plus compétitives telles que le Chiendent rampant et la Fétuque faux roseau.



Triglochin maritime à Marsal

la préservation

Par quels moyens ?

sensibilisation, partenariat avec les agriculteurs, protection ...

- ▶ Actions d'acquisition de mares et prés salés par le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL) menées dans le cadre du programme ACNAT (Actions Communautaires pour la Nature). Elles ont permis la protection des zones les plus salées de la vallée la Seille.



Sentier pédagogique de Marsal



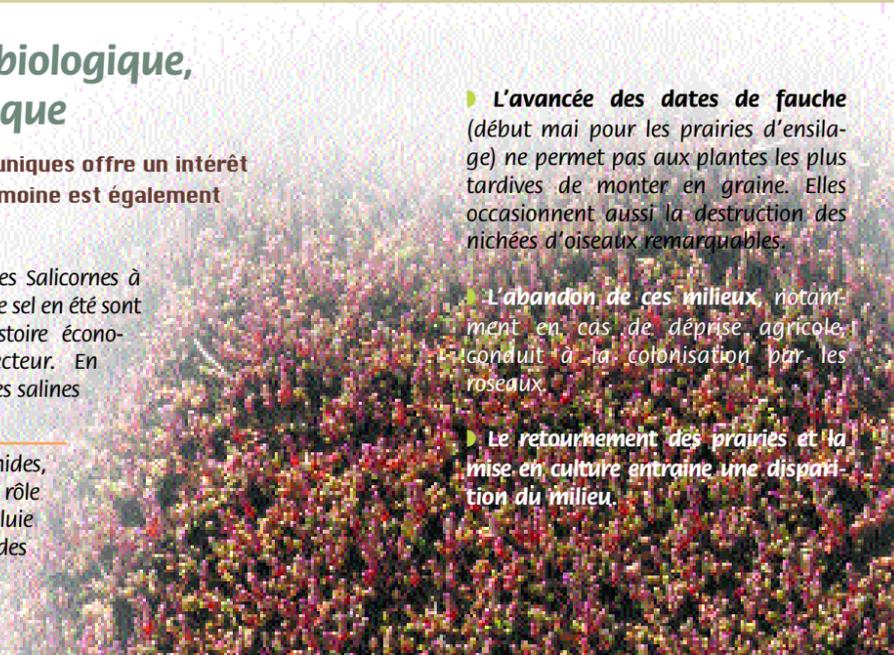
Parc naturel régional de Lorraine

Un intérêt biologique, paysager et historique

La présence d'espèces vivantes uniques offre un intérêt biologique évident. Mais ce patrimoine est également paysager et culturel.

Les douces couleurs rouges des Salicornes à l'automne, les affleurements de sel en été sont les symboles mêmes de l'histoire économique et humaine du secteur. En témoigne le développement des salines royales au 17^e siècle.

Comme toutes les zones humides, celles-ci ont également un rôle tampon en stockant l'eau de pluie et en favorisant l'évaporation des eaux de ruissellement.



- ▶ L'avancée des dates de fauche (début mai pour les prairies d'ensilage) ne permet pas aux plantes les plus tardives de monter en graine. Elles occasionnent aussi la destruction des nichées d'oiseaux remarquables.

L'abandon de ces milieux, notamment en cas de déprise agricole, conduit à la colonisation par les roseaux.

- ▶ Le retournement des prairies et la mise en culture entraîne une disparition du milieu.

Des pratiques agricoles intensives entraînent une modification du milieu, une banalisation de la flore et de la faune et à court terme une disparition des prés et mares salées.

- ▶ De 1993 à 1997 : les mesures agri-environnementales (article 21/24) proposent des cahiers des charges de pratiques agricoles aux exploitants. Elles ont permis la conservation des qualités d'un certain nombre de prairies halophiles.

- ▶ 2001 : mise en œuvre des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) avec la création du CTE collectif du Saulnois "Prairies remarquables de la Seille" a permis de poursuivre les actions de préservation entreprises. Ces contrats invitent les exploitants à respecter un cahier des charges.

- ▶ La vallée de la Seille sera intégrée au réseau Natura 2000 (réseau européen de milieux remarquables). La mise en place de ce réseau est prévue par la directive "Habitats" du 21 mai 1992, qui vise à préserver les espaces naturels les plus remarquables à l'échelle européenne. Les mares et prés salés de la vallée de la Seille sont désignés comme d'intérêt prioritaire dans le cadre de cette directive. La préservation de ces milieux sera basée sur la contractualisation en s'appuyant sur le CTE collectif du Saulnois.

savoir plus pour en savoir plus

En Lorraine, il est possible de s'adresser à :

PNRI Parc naturel régional de Lorraine,
Logis Abbatial des Prémontrés
Rue du Quai
BP 35 - 54702 PONT-A-MOUSSON Cedex
Tél. : 03.83.81.67.67

CSL Conservatoire de Sites Lorrains,
Place Albert Schweitzer, 57930 Fénétrange
Tél. : 03.87.03.00.90



Les mares et prés salés

patrimoine remarquable

milieux remarquables du Parc naturel régional de Lorraine

design graphique : ROSEAU - tél. 03 29 29 52 02 - Crédit photo : PNRI, CSL, F. Schwaab - Imprimé sur papier recyclé

Les mares et prés salés milieux originaux

Loin des côtes maritimes, les mares et prés salés sont des milieux rarissimes. La vallée de la Seille en Lorraine est le plus important site en France continentale. Ces zones salées se rencontrent également dans la vallée de la Nied en Lorraine et très localement en Auvergne.



Il y a 200 millions d'années...

La présence d'une importante couche de sel dans le sous-sol de la vallée de la Seille serait dû à l'évaporation d'un bras de mer, présent il y a 200 millions d'années, qui aurait été coupé de l'océan. L'évaporation locale étant plus importante que les précipitations, il y aurait eu augmentation de la concentration en sel suivie d'une précipitation de celui-ci. Les couches salifères se trouvent entre 50 et 80 mètres de profondeur et leur épaisseur varie de 75 à 150 mètres.

A la faveur de fissures dans la roche mère calcaire, la remontée en surface d'eau salée permet l'installation d'une flore originale dite **halophile** (qui aime le sel).



Composition de plantes halophiles à Vic-sur-Seille



Salicorne



Pogonus luridipenis, petit carabe strictement halophile est classique des vases salées de Lorraine.

Des plantes maritimes à 200 km des côtes. Ces milieux ont été colonisés par une végétation adaptée aux conditions particulières et difficiles liées à la présence de sel.

richesses biologiques

Les espèces halophiles strictes se développent dans les zones les plus salées c'est-à-dire à proximité des sources. C'est le cas de :

- l'Atropis distant • la Spergulaire maritime • Jonc de Gérard • l'Aster maritime • la Salicorne • le Troschart maritime (ces 2 dernières sont protégées en Lorraine).

Les espèces dites halophiles tolérantes semblent trouver dans ces zones salées, des conditions favorables à leur développement :

- la Guimauve officinale • le Scirpe • le Jonc de Gérard.

Les espèces dites indifférentes peuvent s'accommoder d'un sol chargé en sel. C'est le cas • du Roseau • de l'Orge faux-seigle • du Chiendent commun.

la flore et la faune des mares et prés salés

Quatre espèces protégées figurent comme les plus remarquables mais aussi les plus menacées de la vallée de la Seille. Ce sont la Salicorne de Vic (espèce endémique de Vic-sur-Seille), le Buplèvre grêle, la Ruppie maritime et la Renoncule de Baudot.

Les plantes se répartissent de façon plus ou moins concentrique à la périphérie des sources salées selon un gradient de salinité et d'humidité décroissants.



Spergulaire maritime



L'hypothèse la plus vraisemblable sur l'origine de cette flore halophile en Lorraine serait celle dite de "l'apport accidentel".

Ainsi, les graines des espèces qui existent sur les rivages marins auraient été apportées par les oiseaux migrateurs. Le vent aurait pu également jouer un rôle dans le transport de certaines espèces comme l'Aster maritime.

On distingue les espèces végétales halophiles strictes, les espèces halophiles tolérantes et les espèces indifférentes.



l'Aster maritime



Guimauve officinale



les oiseaux

Les prairies de la Seille accueillent des oiseaux rares et protégés en France et en Europe comme le Courlis cendré, le Rôle des genêts et le Tarier des prés.



Le Courlis cendré sur une berge de mare salée

les amphibiens

Peu d'amphibiens s'accommodent réellement des eaux salées et même si l'on y voit parfois des Grenouilles vertes seul le Crapaud sonneur s'y reproduit.



Le Sonneur à ventre jaune, espèce d'intérêt européen, supporte la présence de sel.



Grenouille verte

les insectes

La présence de plantes halophiles engendre une grande diversité d'insectes. Une trentaine d'espèces, vit exclusivement dans les milieux salés.

Coelambus parallelogrammus, est le seul petit dytique spécifique des eaux salées de Lorraine.



Ischnuria pumilio

